



Nom de l'école ou de l'EPL (cachet):

A, le

DE :

A :

OBJET : Saisine de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

P.J. : Coordonnées de l'Enseignant Référent du secteur

Madame, Monsieur,

Comme il vous l'a été présenté lors de la réunion de l'équipe éducative du à laquelle vous avez été conviés, la synthèse des difficultés rencontrées par votre enfant,, dans sa scolarité conduit l'équipe éducative à envisager la mise en place d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

Pour cela, il vous appartient d'en faire la demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de votre département, et ceci dans un délai maximum de quatre mois à compter de ce jour, conformément à la Circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006.

Afin de vous informer et de vous accompagner dans cette démarche, je vous invite à prendre contact avec l'enseignant référent (coordonnées ci-jointes) chargé du suivi de la scolarisation des élèves handicapés de votre secteur.

Nous souhaitons accompagner votre enfant à la hauteur de ses besoins et réunir les conditions les plus favorables à sa réussite scolaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le directeur, la directrice de l'école

Copie à : Tony SMACQUE, enseignant référent de votre secteur